

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2022**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT SEPTEMBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 14 septembre 2022

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Valérie BIDAUD, Philippe BOSCHER, Nathalie BOUZID, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Alain GENGE, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Pierre-Alexis BLEVIN donne pouvoir à Christophe ROBIN,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Thibault CARFANTAN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Jean-François CORDON donne pouvoir à Valérie MORFOUASSE,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à David BURLLOT,
- Marie-Paule ALLAIN, Yvon BERHAULT, Paulette BEUREL, Céline FORTIN, Philippe HELLO, Marc LE GUYADER, Fabienne TASSEL, Christine THEZE,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Stéphane de SALLIER DUPIN

Délibération n°2022-109

Membres en exercice : 69 Présents : 56 Absents : 13 Pouvoirs : 5

TOURISME RAPPORT DELEGATAIRE 2021 – CAMPING DE LA TOURELLE - PLEMY

Le camping de la Tourelle, à Plémy, est exploité par la SARL CHAVANA depuis le 1^{er} avril 2019 via contrat de concession sous forme de Délégation de Service Public, pour une durée de 7 ans. Conformément à l'article n°33 de ce contrat, la SARL CHAVANA, délégataire, produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du

contrat de concession et une analyse de la qualité des services.

Ce rapport est soumis à l'examen du Conseil communautaire. La Commission consultative des services publics locaux s'est réunie le 12 septembre 2022 et a formulé un avis favorable sur ce rapport.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment des articles L.1411-3, L.1413-1,

Au regard de :

- La transmission de ce rapport et de sa présentation au Conseil communautaire,
- L'avis favorable de la Commission consultative des services publics locaux, réunie le 12 septembre 2022,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- PREND ACTE du rapport 2021 sur l'exploitation du camping La Tourelle à Plémy,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

28 SEP. 2022



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

De la publication le

29 SEP. 2022

29 SEP. 2022

Pour le Président,
Par délégation,

Directrice Générale Adjointe des Services,
Anne-Claire GUILLET